



PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
50, RUE SAINT JOSEPH
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS (QUÉBEC) J8C 1M9
TÉLÉPHONE : 819-326-4595 POSTE 3240

FORMULAIRE DE DEMANDE

PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, D'OCCUPATION

OU DE MODIFICATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Procédure
1) Compléter le formulaire
2) Réunir les documents requis en lien avec la demande
3) Déposer votre demande au Service de la planification du territoire et du développement durable à l'hôtel de ville ou par courriel à : demandepermis@vsadm.ca
4) Acquitter les frais d'étude de la demande de permis, soit par chèque, soit par Internet (dans ce dernier cas, un numéro de référence du Service doit vous avoir été donné)

EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE	
Adresse(s)	N° de lot
Usage actuel : ☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Mixte (habitation et commercial) ☐ Autres : _____	
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide ☐ OUI ☐ NON	
Matricule(s) :	

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse postale	Code postal
Ville	
N° Cellulaire	N° Téléphone autre
Courriel @	
Le demandeur est le propriétaire* : ☐ OUI ☐ NON	*Si non : JOINDRE UNE PROCURATION

ADMISSIBILITÉ D'UNE DEMANDE
☐ L'immeuble visé par la demande se localise à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
☐ La demande déroge à l'une ou l'autre des dispositions contenues dans les règlements d'urbanisme adoptés par la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts en vertu du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
☐ La demande respecte les objectifs du règlement de plan d'urbanisme 2009-U50
☐ La demande ne comprend pas de zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique

CONTENU DE LA DEMANDE
Les documents exigés peuvent varier selon le type de projet. Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.
☐ Le plan image fait par un arpenteur géomètre du terrain visé par le projet particulier ;
☐ Une copie authentique de tout titre établissant que le requérant est propriétaire de ce terrain ou un document établissant qu'il détient une option d'achat de ce terrain ;
☐ Le certificat de localisation relatif à toute construction érigée sur ce terrain, y compris la désignation technique ;
☐ Le cas échéant, la procuration établissant le mandat de toute personne autorisée à agir au nom du propriétaire ;

- ☐ Une déclaration signée par le propriétaire ou son mandataire, établissant les types d'occupation de tout bâtiment visé par le projet particulier ;
- ☐ L'implantation au sol des constructions existantes et à ériger sur le terrain, ainsi que leur insertion dans la trame urbaine ;
- ☐ Dans le cas d'une nouvelle construction, d'un agrandissement, d'une modification, d'un changement d'usage nécessitant des transformations extérieures, des plans, élévations, coupes et croquis schématiques, en couleur, montrant l'architecture de toute construction existante à modifier et de toute construction projetée sur le terrain ainsi que leur relation avec tout bâtiment et toute construction existante située sur des terrains adjacents ;
- ☐ Un plan, d'aménagement paysager, détaillé incluant la localisation des végétaux projetés et existants, les essences à planter, l'emplacement des constructions, bâtiments et ouvrages, incluant les enseignes et les équipements d'éclairage, les allées de circulation et d'accès, les espaces de stationnement et système de drainage, ainsi que les clôtures, haies, murets et murs de soutènement ;
- ☐ Des photographies récentes, prises dans les trente (30) jours précédents la demande, des bâtiments, des constructions, des ouvrages ou du terrain visés par les travaux ainsi que des constructions situées sur les terrains adjacents ;
- ☐ Dans le cas d'une démolition, la valeur architecturale et patrimoniale des constructions à démolir ;
- ☐ Dans le cas du déplacement d'une construction, les mesures d'intégration de la construction sur le site d'accueil ainsi que les mesures de protection de la construction durant le déplacement ;
- ☐ Les études nécessaires à l'évaluation du projet eu égard à l'ensoleillement, au vent, à la circulation et, le cas échéant, au bruit et aux émanations ;
- ☐ Une description de l'occupation du domaine public à prévoir, avant, pendant et après les travaux, s'il y a lieu ;
- ☐ Une indication des risques de contamination du sol par l'identification des occupations antérieure du terrain visé par le projet, basée entre autres sur les documents cartographiques disponibles ;
- ☐ Un plan concept de l'ensemble du projet, en perspective et en plan ;
- ☐ Un texte explicatif démontrant l'intégration des interventions projetées au milieu d'insertion en fonction des critères du présent règlement ;
- ☐ Toute autre information jugée nécessaire pour l'évaluation de la demande.

DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE PPCMOI

FRAIS D'ÉTUDE DE LA DEMANDE	
Demande de projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble (PPCMOI) – Frais fixes	5 000,00 \$
Les frais d'étude de la demande sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables.	

IMPORTANT

Veuillez prendre note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis. L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète et que tous les documents exigés auront été fournis. L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document, devis, rapport ou plan lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels demandés sont obligatoires et serviront à traiter votre demande de construction ou d'agrandissement. La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires autorisés.

Toute question relativement au traitement de vos renseignements personnels, toute plainte ou toute demande d'accès ou de rectification de ces renseignements est possible en s'adressant au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la Ville. L'omission de fournir ces renseignements pourrait entraîner une incapacité de traiter votre demande.

Si vous voulez obtenir des renseignements concernant la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez contacter le Service juridique et greffe au 819 326-4595 poste 3260 ou greffe@vsadm.ca.

Votre demande doit être suffisamment précise pour permettre de repérer les renseignements personnels.

SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que <u>le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.</u>	
Signature du demandeur	Date jour / mois / année

Mise à jour septembre 2025